La réunion a débuté à 20h30 sous la présidence du Maire, M Peinado Thierry

<u>Présents</u>: M Dumoulin Christian 1er adjoint, M Guerin Patrick 2ème adjoint, Mme Fernandez Julienne, M Fernandez Vincent, Mme Malherbe Françoise, Mme McLellan Katharina,

Absents/excusés :

Ordre du jour:

- Approbation du dernier procès verbal du conseil municipal
- Modification statutaire et adhésions de nouvelles communes au Sivom des Eaux du Limouxin
- Concessions du cimetière
- Adressage de la commune
- Rapport 2022 CDC du Limouxin
- Questions diverses

M Dumoulin Christian a été désigné secrétaire de séance

1) Approbation du compte rendu du précédent conseil

Le procès-verbal du Conseil municipal du 9 octobre 2023 n'appelant aucun commentaire de la part des membres présents a donc été adopté à l'unanimité des présents.

2) Modification statutaire et adhésions de nouvelles communes au Sivom des Eaux du Limouxin

Le SIVOM a sollicité l'avis des communes sur l'extension du périmètre géographique du Syndicat aux communes de BELCASTEL ET BUC, LA BEZOLE, BELLEGARDE DU RAZES, BOURIEGE, CASTELRENG, DONAZAC, LA SERPENT, LOUPIA, et VILLELONGUE D'AUDE.

- Belcastel et Buc, Bellegarde du Razes, La Bezole (pour la compétence eau potable)
- Bouriege, Castelreng, Donazac, La Serpent, Loupia, et Villelongue d'Aude (pour les compétences distribution d'eau potable et assainissement collectif)

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, **DONNE** son accord pour l'adhésion des communes de BELCASTEL ET BUC, LA BEZOLE, BELLEGARDE DU RAZES, BOURIEGE, CASTELRENG, DONAZAC, LA SERPENT, LOUPIA, et VILLELONGUE D'AUDE au SIVOM des Eaux du Limouxin.

3) Cimetière Communal

La commune de Bourigeole a décidé, lors du conseil municipal du **4 septembre 2023**, d'engager une **procédure de reprise** des terrains communs (sans concessions funéraires) et des concessions abandonnées au cimetière.

Conformément à la réglementation, il a été procédé le mercredi 18 octobre 2023, à 9h à la constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée (Thierry et Christian).

Le 23 octobre 2023 a été rédigé et affiché à l'entrée du cimetière et sur le panneau d'affichage de la mairie :

- 1. Un procès-verbal de 1ère constatation de l'état d'abandon des concessions avec la liste des avec la liste des concessions concernées.
- 2. Un avis de lancement de la procédure de reprise des terrains communs (sans concessions funéraires) avec la liste des emplacements concernés.

Les ayants-droits successeurs des concessionnaires souhaitant conserver en lieu et place la concession les concernant ou, si tel est le cas, les personnes chargées de l'entretien de la concession, sont invités à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible et à se faire connaître auprès de la mairie afin d'accomplir si nécessaires les formalités administratives.

Les familles des terrains communs sont invitées à se manifester avant le 30 juin 2024 afin de procéder aux formalités administratives.

Cette procédure est consultable sur le site web de la commune : https://bourigeole.fr/la-mairie/cimetiere-communal/

Concessions

Jusqu'à présent nous ne proposions que des concessions perpétuelles. Afin de limiter à l'avenir le nombre de reprise et de tombes abandonnées, Monsieur le Maire propose de ne plus délivrer de concessions perpétuelles. Il demande au conseil municipal de se prononcer sur la durée et le tarif des concessions délivrées à compter de ce jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité des présents, de fixer le tarif des concessions du cimetière communal comme suit :

Type de concession	Durée	Tarif
Concession - Caveaux 6m ²	50 ans	300 €
Concession -Terre 2m ²	30 ans	100 €
Columbarium	50 ans	300 €

Concernant le caveau d'attente : la durée maxi de prêt est de 6 mois (renouvelable une fois)

4) Adressage de la commune

Le nommage des rues et la numérotation étant terminé, nous allons pouvoir faire une demande de devis pour les panneaux de rue et de numéro de maison. Nous contacterons la société Girod : https://www.signaux-girod.fr/

Nous allons procéder à la mise à jour des adresses sur le site du gouvernement. Dans le cadre du déploiement de la fibre, ceci doit être fait dans les 6 mois.

4) Questions diverses

Colis fin d'année

Nous distribuerons un panier garni au foyer, dont la résidence principale est à Bourigeole, ayant au moins un membre de plus de 75 ans. Thierry propose d'acheter ces paniers à la Cavale pour favoriser le commerce local.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, DONNE son accord pour l'achat des paniers à la Cavale.

• AFAFE - Réunion avec Géomètre M MAURY et Terre de Passage

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE**, à l'unanimité des présents, que d'inviter Camille JOACHIM à cette réunion. Toutefois, cette réunion ne pourra avoir lieu qu'après que les représentants de l'association Terre de Passage aient rencontré Camille.

• AFAFE - Réunion public Eglise de Tournebouich organisée par Terre de Passage

Cette réunion aura lieu le 25/11 à 15h

• Débroussaillage

Thierry a donné son accord pour procéder au débroussaillage de la route du Col. Il regarde si c'est nécessaire de procéder au débroussaillage de Maynard et Bringou

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h